

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

27 JUIN 2018

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Ouverture d'une école
maternelle au sein du
groupe scolaire Marie
Curie – fermeture de
l'école maternelle
Frontenac**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 juin 2018
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 28 juin 2018
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 juin 2018

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix huit, le 27 juin à 21 heures, le Conseil
Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par
Monsieur le Maire le 20 juin deux mille dix huit, s'est réuni à
l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,
Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur
ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame
NICOLAS, Monsieur PRIoux, Monsieur PETROVIC,
Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Monsieur
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Monsieur JOUSSE,
Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI,
Monsieur LEGUAY, Monsieur VILLEFAILLEAU, Monsieur
HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame
MEUNIER, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD,
Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur
CAMASSES, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Monsieur JOUSSE
Madame PEYRESAUBES à Madame HABERT-DUPUIS
Madame ANDRE à Monsieur JOLY
Monsieur PAQUERIT à Monsieur PERICARD
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Etaient absentes :

Madame de CIDRAC
Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Monsieur VILLEFAILLEAU

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20180627-18-C-09-DE
Date de télétransmission : 28/06/2018
Date de réception préfecture : 28/06/2018

N° DE DOSSIER : 18 C 09

OBJET : OUVERTURE D'UNE ECOLE MATERNELLE AU SEIN DU GROUPE SCOLAIRE MARIE-CURIE – FERMETURE DE L'ÉCOLE MATERNELLE FRONTENAC

RAPPORTEUR : Madame LIBESKIND

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Avec plus de 20 000 élèves pour 40 000 habitants, la Ville de Saint-Germain-en-Laye possède un niveau très élevé de scolarisation. Les 9 écoles élémentaires et les 10 écoles maternelles publiques du territoire accueillent plus de 3 600 élèves.

L'évolution des pratiques scolaires, les besoins croissants des activités périscolaires cumulés à l'accroissement de la population lié aux nouvelles opérations d'urbanisme ont conduit le Conseil Municipal à adopter une délibération en date du 13 novembre 2014 afin d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes les autorisations administratives et réglementaires nécessaires à la réalisation d'une nouvelle école maternelle de 6 classes sur le site du groupe scolaire Marie-Curie.

Par délibération en date du 21 décembre 2017, le Conseil Municipal a actualisé les périmètres scolaires des écoles publiques maternelles et élémentaires du territoire notamment au regard de la création de cette nouvelle structure et de la fermeture programmée de l'école maternelle Frontenac.

Les travaux de restructuration et d'agrandissement du groupe scolaire Marie-Curie étant arrivés à terme, la nouvelle école maternelle Marie-Curie sera opérationnelle et l'école maternelle Frontenac fermée pour la rentrée 2018-2019.

Monsieur le Préfet des Yvelines ayant émis un avis favorable à l'ouverture de l'école maternelle Marie-Curie, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver officiellement l'ouverture de cette nouvelle école maternelle et la fermeture de celle de Frontenac à la rentrée de septembre 2018.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

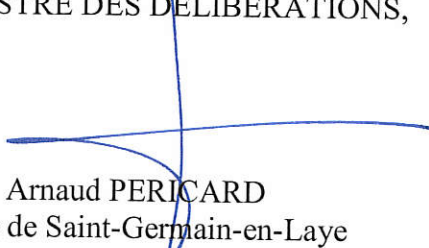
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE l'ouverture de la nouvelle école maternelle au sein du groupe scolaire Marie-Curie préexistant et la fermeture de l'école maternelle Frontenac dès la rentrée scolaire de septembre 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,


Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye